

ÉTUDES DE STATIONNEMENT



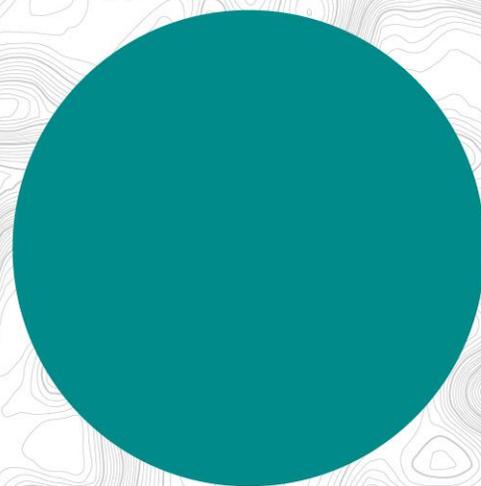
Version approuvée du 29/01/2026

**1-5
APP**

Accusé de réception en préfecture
063-200069177-20260129-DE-26-001-DE
Date de télétransmission : 04/02/2026
Date de réception préfecture : 04/02/2026

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de Mond'Arverne

Le stationnement



MÉTHODOLOGIE

Le stationnement



1 : STATIONNEMENT CENTRE-VILLE



2 : STATIONNEMENT CLAIREMENT IDENTIFIABLE



3 : STATIONNEMENT POUR ÉQUIPEMENTS



4 : STATIONNEMENT POUR COMMERCE

A. MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE POUR DÉTERMINER LE NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT

A.1 Récupération de la base de données Open Street Map (OSM)

La première étape de notre méthodologie repose sur la collecte des données OSM par l'intermédiaire de la requête « *amenity = parking* ». Tous les secteurs de stationnement sont localisés par un périmètre polygonal ou un repère ponctuel.

A.2 Complétion et correction de la donnée OSM à partir de la photo aérienne

En fonction de la qualité de la donnée, les périmètres sont adaptés et corrigés afin de les faire correspondre le plus précisément possible à la photo aérienne.

A.3 Intégration du nombre de places par photo-interprétation

Par l'intermédiaire de la photo-interprétation, le nombre de places est intégré pour chaque périmètre correspondant aux secteurs de stationnement.

L'étude a donc identifié les stationnements des centres-villes (extrait SIG n°1), les stationnements dédiés aux équipements culturels et les commerces (extrait SIG n°3 et n°4) et également les stationnements clairement identifiables en zones peu denses (extrait SIG n°2).

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de Mond'Arverne

Le stationnement



ANALYSE

Le stationnement

COMMUNE	NOMBRE DE PLACES	%
MANGLIEU	15	0,3%
AUTHEZAT	70	1,4%
ORCET	108	2,2%
SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER	7	0,1%
PIGNOLS	5	0,1%
MIREFLEURS	192	3,8%
SAINT-MAURICE-ES-ALLIER	106	2,1%
SAINT-SATURNIN	232	4,6%
SAINT-AMANT-TALLENDE	226	4,5%
LA ROCHE BLANCHE	1187	23,7%
SALLEDES	37	0,7%
VEYRE-MONTON	109	2,2%
CORENT	47	0,9%
YRONDE-ET-BURON	34	0,7%
TALLENDE	100	2,0%
BUSSEOL	5	0,1%
LA ROCHE NOIRE	52	1,0%
LE CREST	226	4,5%
AYDAT	445	8,9%
VIC-LE-COMTE	947	18,9%
LAPS	31	0,6%
SAINT-SANDOUX	30	0,6%
LA SAUVETAT	38	0,8%
CHANONAT	82	1,6%
COURNOLS	19	0,4%
LES MARTRES DE VEYRE	635	12,7%
OLLOIX	26	0,5%
TOTAL	5011	100,0%

B. ÉTAT DU STATIONNEMENT INTERCOMMUNAL

Sur les 27 communes du territoire intercommunal, l'étude a permis de recenser 5011 places de stationnement.

Plus de la moitié des places se situe seulement sur trois communes :

- La Roche-Blanche : 23,7 % ;
- Vic-le-Comte : 18,9 % ;
- Les Martres-de-Veyre : 12,7 %.

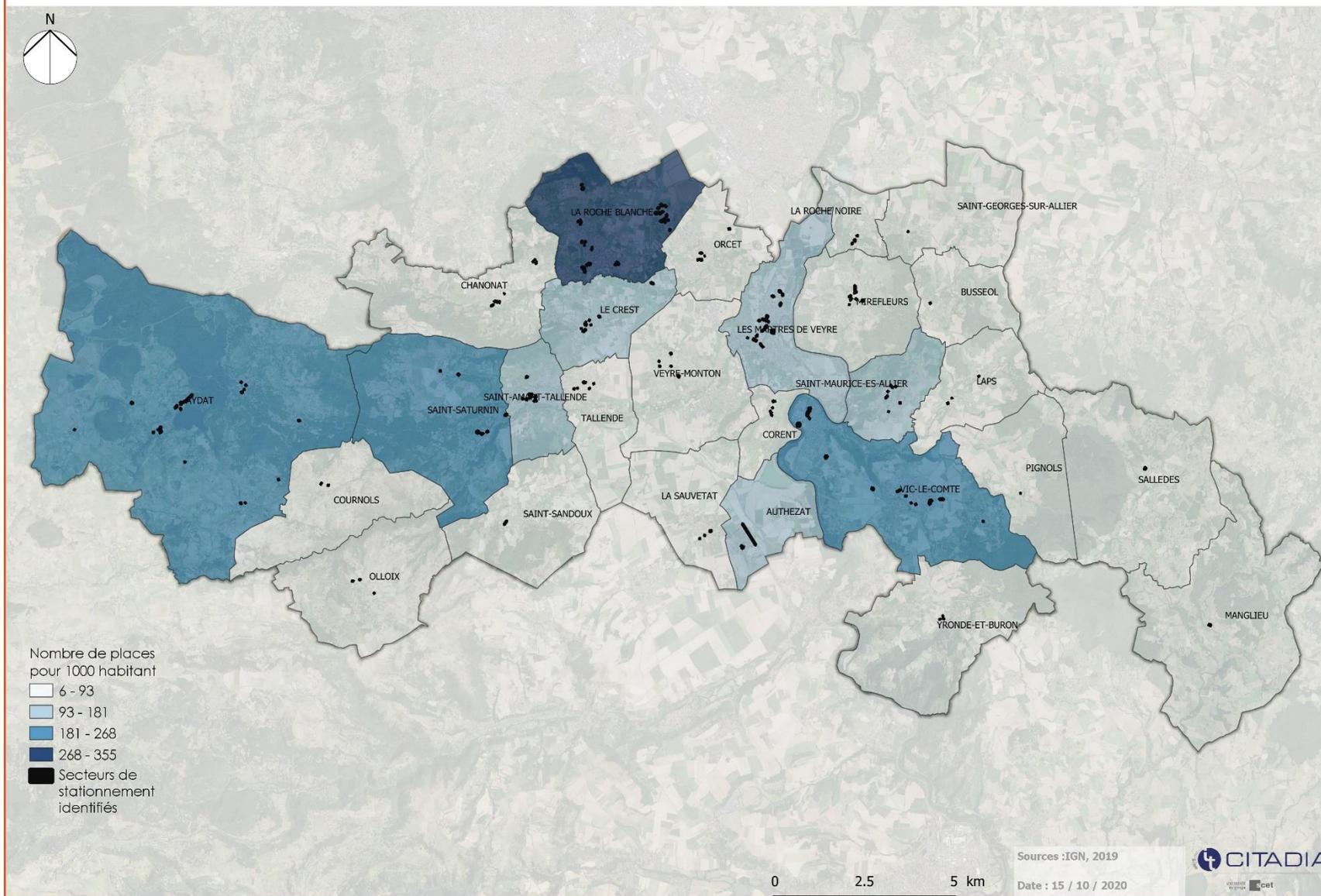
Des communes comme Pignols, Busséol, Saint-Georges-sur-Allier n'ont que quelques places de stationnement à l'échelle de la commune représentant 0,1 % du stationnement total.

Ces disparités importantes sont liées à des contextes communaux très différents. D'une part, des communes très urbanisées avec de nombreux équipements et commerces qui sont structurées avec de nombreux secteurs de stationnement. D'autre part, des communes moins denses et avec peu d'équipements et commerces qui ont seulement quelques places dans le centre du village.

Le stationnement

Le stationnement

PLUi Mond'Arverne Communauté



C. SITUATION DISPARATE

Une disparité importante caractérise l'EPCI de Mond'Arverne. En effet, les communes de la Roche-Blanche (355), Aydat, Saint-Saturnin (199), Vic-le-Comte (187) disposent d'un nombre de places important pour 1000 habitants.

A l'inverse, les communes comme Saint-Georges-sur-Allier (6), Pignols (15) ou encore Busséol (23) ont un faible nombre de places pour 1000 habitants.

Cette situation traduit des contextes, des développements et des choix communaux différents dans la construction des projets locaux respectifs.

Le PLUi participera à une gestion intégrée du stationnement à l'échelle intercommunale.